



Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint-Jean-Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Catherine Besse, Emmanuelle Bouteiller, Cyril Duault, Camille de Dumast, Thérèse Dufournet, Guillaume Duval, Loïc Flichy, Jérôme Furgé, Hélène Genuyt, Christine Jourdan, Isabelle Lanne-Chesnot, Sylvie Marchal, Olivier Mauratille, Florence de Raucourt, Olivier Sudan, Philippe Rougevin-Baville, Edwige Zbinden

Excusés : Philippe de Cibeins, Valentine Bourson, Jacques Haëntjens, Sophie de la Foye.

1 – Entretien avec Marie Hélène Delouis.

→ Projet d'ouverture d'une nouvelle section européenne en anglais en sept 2013 à Saint Jean pour les classes de 4ème et de 2de inspirée de la pratique de l'Institut Notre Dame de Saint Germain.

- Une section européenne, qu'est-ce que c'est ?

Avant tout ce n'est pas une classe à proprement parler mais un enseignement transversal pour tous les élèves qui le souhaitent : au collège, les élèves concernés auront 2 h d'anglais supplémentaires axées sur la civilisation et la culture ; au lycée ils suivront 1h de DNL (discipline non linguistique), la SVT, orientée culture scientifique, et 1h d'anglais supplémentaire.

- Pourquoi une section européenne ?

Pour répondre à une demande croissante des familles et permettre à ceux qui le souhaitent et ceux ont un meilleur niveau de le maintenir.

- Pour quels élèves ?

Ils seront sélectionnés sur leur niveau d'anglais par un test courant mai, ouvert à tous les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} qui le souhaitent et qui ont plus de la moyenne de leur classe en anglais. Les 2de feront en outre en classe un exercice de type lettre de motivation, en anglais.

- Quelles conséquences pour les options ?

En 4^{ème} et en 3^{ème}, la section européenne sera compatible avec l'enseignement d'une option langue ancienne (latin **ou** grec en 3^{ème}).

En 2de en revanche, il faudra choisir entre la section européenne et une option langue ancienne.

- Y aura-t-il des surcoûts pour les familles ?

Il n'y aura pas de surcoût de la classe européenne par les familles, cela sera pris en charge par l'école, ce qui n'est pas le cas dans d'autres établissements.

Une réunion d'information pour les parents de 5^{ème} intéressés sera prochainement organisée par l'école. Les parents de 3^{ème} ont été informés lors de la réunion « passage en 2de ».

→ Projet d'ouverture d'une classe de 5^e d'expérimentation numérique.

- De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'équiper chaque élève d'une tablette numérique (marque Samsung présélectionnée) autour d'une pédagogie innovante et différenciée et de tester une nouvelle façon de travailler à l'école. Cela n'a pas vocation à remplacer le papier ni le crayon mais permettra de garder les livres à la maison (ce qui n'est qu'une conséquence, pas l'objectif principal). La tablette restera rangée en classe. Les aspects financiers ne sont pas finalisés, mais c'est l'école qui acquerra les tablettes.

- Pour quels élèves ?

Une classe de niveau de 5^e parmi des volontaires (enfants et parents) qui en feront la demande. Les enseignants seront également tous volontaires.

2 – Compte-rendu de Olivier Sudan de son point mensuel avec la direction MHD.

- La direction ne souhaite plus avoir un format d'échange sous forme de questions réponses dans le TU.

- Cette nouvelle formule est non satisfaisante pour l'APEL qui réfléchira sur le mode à établir pour les prochains échanges.

- Un rdv d'échange est à nouveau fixé pour le mois suivant entre Olivier Sudan et Marie-Hélène Delouis.

3 – Bilan de la soirée :

- 200 personnes soit dans la lignée des années précédentes

- Une ambiance festive, un buffet Scolarest et une chorégraphie très appréciés

- Un cout net d'environ 1.000 € pour l'APEL en ligne avec les prévisions.

- La possibilité de servir des boissons faiblement alcoolisées n'a pas été tranchée, et devra l'être avant la prochaine soirée (dossier suivi par M. Hadengue). L'Apel a transmis à la direction une recherche juridique argumentée réalisée par un avocat travaillant avec l'Urapel, qui conclue que la soirée de l'Apel ne rentre pas dans le cadre de la réglementation sur les débits de boisson.

Un grand merci à toute l'équipe organisatrice et sympathique mobilisée autour d'un projet concret.

Point d'amélioration : trouver un moyen de mieux identifier les nouveaux parents.

4 – Point article clin d'oeil avec Isabelle :

- Article finalisé avec mise en avant du cinéclub et les entretiens de terminales.

Peut-être à remanier l'année prochaine

- Trouver des photos pour illustrer chaque activité. Chaque responsable de projet doit plus systématiquement penser à prendre des photos des manifestations de l'APEL SJH.

5 – Point sur la pastorale avec Emmanuelle et olivier :

- Compte rendu de la réunion URAPEL des délégués pastoraux sur le rôle du délégué pastorale (Olivier Mauratille et Emmanuelle Bouteiller).

- Le délégué pastorale est au service des parents, il est force de proposition, membre de la commission pastorales en lien avec la direction de l'établissement (MHD & PQP) et les prêtres référents.

- L'Apel peut réfléchir tout particulièrement sur 2 axes : la pastorale des enfants et la pastorale des parents, mais la pastorale des parents doit être le sujet de réflexion privilégié.

- Différentes idées sont avancées au sujet de la pastorale des parents : partage d'expérience avec un groupe de réflexion spirituelle de professeurs, proposer une démarche spirituelle à des parents jusqu'à présents peu touchés, faire le lien avec ce qui existe en paroisse, journée d'intégration des parents, associer les parents au moment des sacrements que vivent les enfants dans les jeunes classes, faire une messe en plein air pour la rentrée des 6èmes.
- Faire une short list de propositions en construction avec les prêtres et pour échange avec la direction dans un second temps.
- Les responsables de la Pastorale sont les chefs d'établissements (Marie Hélène Delouis et Pascale Quatrepoint seront associées à la démarche).
- Pour le prochain CA de mars, chacun revient avec des propositions formalisées sur la pastorale des parents, ainsi que les remontées de nos enfants.

6 - Site internet : groupe de réflexion qui démarre avec Jacques Haëntjens avec des pistes de réflexion pour améliorer le site internet. Lui transmettre toutes les bonnes idées.
Suggestion : quid d'envoyer le trait d'union par mail en complément du papier ?

7 – Point école directe par Camille : prochaine réunion vendredi 22 février avec le prestataire, la direction et l'Apel. Une note rappelant les règles d'utilisation et les bonnes pratiques de l'outil école directe sera envoyée prochainement par la direction.

8 – Divers points :

- Le trait d'union aura pour thème l'amour, avec entre autres un article sur l'éducation affective et sexuelle, un témoignage d'un couple âgé sur la vie conjugale....
- Contenu des articles en cours de rédaction : transmettre les propositions de sujets à Hélène. Parution après les vacances de pâques mi mai.
- L'Apel vote un budget de 30€ par finaliste du concours d'éloquence en bon FNAC pour 7 à 8 élèves. Rappel : la finale du concours aura lieu le Jeudi 11 avril à 20h au théâtre Montansier.